

## **CONSEIL MUNICIPAL DE VALSONNE** **RESUME DE LA REUNION DU 11 septembre 2015**

Vendredi 11 septembre, le Conseil Municipal se réunissait avec pour principal sujet l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Le Maire, Patrick Bourrassaut a présenté le bilan de la concertation de la population et notamment des deux réunions publiques qui ont eu lieu en février 2013 et juillet 2015. Ensuite, Mme Piegts du bureau d'études roannais Réalités exposait le nouveau plan de zonage et les grands principes du futur règlement. Sur 10 ans, le document prévoit la construction de 60 logements, principalement sur le centre bourg à travers les zones d'extension du Rocaille et de la Traverserie. Les hameaux de la Raie et du Perrussel seront confortés. Les hameaux plus éloignés du centre bourg et les habitations dispersées pourront faire l'objet d'extension et d'annexes. La population municipale devrait atteindre 1000 habitants d'ici 10 ans.

Le projet communal vise également à préserver les terrains agricoles et les sièges d'exploitation. Il ne prévoit pas de zonage de carrière et permet l'implantation d'éoliennes seulement à proximité de la ligne de crête, point culminant de la commune.

Les documents sont consultables en mairie. Les personnes publiques associées, notamment les services de l'Etat ont trois mois pour rendre un avis écrit sur le document. Une enquête publique sera organisée début 2016 afin de recueillir les remarques des habitants et propriétaires. Le PLU entrera donc en vigueur au printemps 2016. Jusqu'à son approbation, le Plan d'Occupation des Sols actuel demeure la règle.

Ce conseil de rentrée était aussi l'occasion pour Michèle Collin, maire adjointe en charge des affaires scolaires, de dresser un bilan de la première année de mise en place des temps d'activités périscolaires. Le bilan financier est à l'équilibre grâce aux aides de l'Etat, de la CAF et à la participation des parents. Des activités de qualité ont pu être proposées : théâtre, sport, informatique... s'ajouteront cette année, l'éveil musical et l'art plastique à partir d'objets de récupération. Le mode d'organisation sur la base de trois fois une heure d'activité les mardis, jeudis et vendredis est reconduit. Une rotation des enfants sera organisée pour permettre à chacun la découverte des activités.

Un point d'avancement sur les travaux de l'été a été réalisé : sécurisation et aménagement de la cour de l'école, démolition de l'usine, renouvellement des jeux du verger...

Le conseil a également approuvé l'attribution d'une subvention de 150 € à l'association Valsonne Solidarité et a fait le point sur la mise en œuvre des mesures d'accessibilité.

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 30 octobre à 20h30. La population de Valsonne, Dième et Saint-Appolinaire est conviée à l'inauguration des travaux réalisés sur l'école le samedi 3 octobre à 10h30.